

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Tammy Noble

<https://www.cadre21.org/membres/8e7cbd66977f24603935aa36>

Date d'obtention : 2020-11-27 20:12:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est un outil très utile pour accélérer le processus d'aide aux victimes d'autoexploitation.

En tant que directrice adjointe d'une école secondaire, j'apprécie l'uniformité du processus et la facilité avec laquelle les intervenantes peuvent obtenir toute l'information qui doit être partagée avec la police. Il est également réconfortant de savoir quelles questions poser et d'être rassuré sur le fait que je ne fais rien de mal ou d'inapproprié

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

À partir de cette formation, je me sentirai certainement plus en confiance pour conseiller les étudiants lorsqu'ils signalent un cas d'autoexploitation. J'aurai l'impression de pouvoir leur apporter les bonnes réponses à leurs préoccupations et de les rassurer que ce problème est pris très au sérieux.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Si jamais je dois utiliser ce trousse, je serai très sûr de ne jamais regarder dans le téléphone d'un élève, ni de poser des questions à l'instigateur si je pense qu'il y a peut-être eu une intention malveillante.